

CHARTRE DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Le mécénat répond à une attente de la société vis-à-vis de l'entreprise. Il participe à la construction de sa réputation et instaure la confiance en s'inscrivant dans une démarche de long terme.

Depuis 2012, Altran contribue à l'intérêt général à travers une politique active de mécénat de compétences en apportant ses expertises en ingénierie sur des projets sociétaux pour rendre les technologies plus inclusives et durables.



UN ENGAGEMENT QUI RASSEMBLE

- Le mécénat de compétences a des impacts positifs pour toutes ses parties prenantes. Chaque acteur, qu'il s'agisse de l'entreprise mécène, de l'institution bénéficiaire ou des collaborateurs impliqués, trouve satisfaction dans les actions menées. Source de motivation, le mécénat de compétences est un engagement qui rassemble autour de projets solidaires, sociétaux et environnementaux.
- Le mécénat est un carrefour de rencontres entre mécènes, partenaires, pouvoirs publics, collectivités et bénéficiaires finaux. La relation entre l'entreprise mécène et le bénéficiaire est un lien de confiance et d'échanges construit sur un rapport de complémentarité. Elle repose sur une vision partagée qui donne naissance à un acte commun. Elle ouvre un espace pour des actions nouvelles et permet la prise d'initiatives, l'expérimentation et l'innovation sociale.



LA CREATION DE VALEUR PARTAGEE

- L'intention de l'entreprise, à travers sa politique de mécénat de compétences, est d'instaurer une relation de confiance et de pérennité avec ses institutions bénéficiaires. Altran est aux côtés de ses partenaires pour répondre au mieux à leurs besoins, être à l'écoute et force de proposition pour développer de nouveaux projets.
- Chaque action de mécénat (culture, solidarité, innovation, environnement) et chaque bénéficiaire enrichissent l'entreprise d'une spécificité nouvelle. Réel accélérateur d'efficacité, le mécénat de compétences permet à ses bénéficiaires de diversifier leurs missions et de profiter d'expertises techniques et compétences humaines nécessaires au développement de leurs projets. Pour certaines associations, le mécénat joue même un rôle structurant.



UNE EXPERIENCE TRANSFORMATRICE POUR NOS COLLABORATEURS

- Le mécénat de compétences apporte un supplément de sens au travail quotidien des collaborateurs dans l'entreprise. Il leur offre l'opportunité de participer à des projets sociétaux, source de mobilisation et d'enrichissement tant sur les aspects professionnels que personnels.
- Le mécénat développe la fierté d'appartenance des collaborateurs, acteurs du rôle sociétal de l'entreprise. Il joue un rôle positif dans le recrutement et la fidélisation et s'inscrit pleinement dans notre programme Engaged People.



UN LEVIER D'ATTRACTIVITE

- Cette démarche d'attention et d'ouverture créatrice de valeur pour la société, éclaire et enrichit l'identité et la culture de l'entreprise. Le mécénat crée des passerelles et instaure un dialogue qui renforce l'ancrage du mécène dans son environnement ou sur son territoire. Il participe à la personnalité de l'entreprise et la rend singulière.
- Le mécénat renforce l'adhésion des collaborateurs à l'entreprise. Preuve directe de l'engagement social de l'entreprise, le mécénat permet une meilleure compréhension de ses valeurs et augmente le sentiment d'appartenance de ses collaborateurs.



L'IMPLICATION AUTOUR DE QUATRE THEMATIQUES

- En tant qu'entreprise citoyenne, les initiatives d'Altran en mécénat de compétences ont pour objectif de proposer à ses collaborateurs de s'impliquer autour d'initiatives au service de l'intérêt général (associations, fondations, institutions culturelles, écoles/universités, collectivités territoriales, établissements de santé...).

En cohérence avec nos métiers et en réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux, nous faisons le choix de développer notre politique de mécénat de compétences et de mettre nos expertises en ingénierie au service de quatre axes stratégiques :

- La recherche et innovation
 - La culture
 - L'environnement
 - La solidarité
- Les actions de mécénat de compétences sont cogérées par la direction générale et la direction de la communication.

Arnaud Maury
Directeur général
France

Isabelle Fougeras
Directrice de la communication
et des mécénats France

Le mécénat de compétences est par définition un accompagnement dans la réalisation d'actions d'intérêt général avec la mise à disposition de savoir-faire portés par les femmes et les hommes d'une entreprise sur leur temps de travail.

Le mécénat de compétences est un engagement libre d'Altran au service de causes d'intérêt général, inscrit dans la durée, sous la forme d'un apport de compétences sans recherche d'impact sur ses activités marchandes.

La charte du mécénat de compétences en entreprise a pour objet de définir sa politique de mécénat. Elle est librement inspirée de la charte du mécénat d'entreprise réalisée par l'Admical et ses adhérents. Elle est ouverte à tous les acteurs du mécénat d'entreprise.